

3 / 9 ANS

10 / 17 ANS

RÈGLEMENT 2026-2027 DES CENTRES DE LOISIRS

MERCREDIS

6/10 ANS

SAINT GEORGES CHATEAUROUGE

3/5 ANS

CHARMES

ECOLE MATERNELLE PAUL PAYA

11/12 - 13/17 ANS

ENTRE POTES CHARMES



VACANCES

3/5 - 6/9 ANS

AUTOMNE BEAUCHASTEL

HIVER BEAUCHASTEL

PRINTEMPS ST GEORGES

JUILLET BEAUCHASTEL

AOÛT SAINT GEORGES

10/13 - 14/17 ANS

ENTRE POTES CHARMES



LES MERCREDIS LOISIRS & VACANCES SCOLAIRES

Le CENTRE DE LOISIRS EST ouvert : aux tranches d'âge 3/5ans - 6/9 ans - 10/13 - 14/17 ans

les accueils mercredis loisirs et les vacances sont des espaces éducatifs, ludiques et conviviaux, ils permettent de vivre des expériences enrichissantes dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Les Mercredis loisirs:

3/5 ans Ecole maternelle Paul Paya de Charmes

6/10 ans Salle des fêtes Châteaurouge de Saint Georges les Bains.

Journée 8h-18h Repas et goûter compris départ à partir de 16h30.

Demi-journée 8h-13h30 Repas compris départ entre 13h30 et 14h.

Accueil à partir de 7h30 (Garderie gratuite) et échelonné jusqu'à 9h30.

Sortie journée, nous vous informerons au préalable pour votre organisation.

11/17 ans de 13h30 à 18h au foyer des jeunes de Charmes, une navette récupère les jeunes "passerelle 10 ans" à Chateaurouge et un départ du Collège de La Voulte est prévu pour les collégiens sur inscription.

Vacances scolaires:

Nous accueillons les enfants sur nos 3 communes tout au long de l'année dans les locaux scolaires des municipalités.

Automne Beauchastel

Hiver Beauchastel

Printemps Saint Georges les Bains **Eté** Beauchastel

Pour le secteur jeune, le local de l'Entre potes se trouve à l'Oustaou de Charmes.

Inscription **uniquement à la Journée 8h-18h** Repas et goûter compris.

La journée respecte le rythme de l'enfant, organisation des temps d'animation adaptés, découverte de nouvelles activités, vivre des expériences diversifiées.

L'accueil du matin gratuit peut se faire à partir de 7h30 (3-9 ans) et 7h45 (11-17 ans) et jusqu'à 9h30. Le soir départ à partir de 17h. **Fermeture à 18h.**

Nous vous demandons de **bien respecter** les horaires d'accueil, d'accompagner votre enfant, de le **confier en personne** à l'animateur-trice qui valide son arrivée sur la tablette.

Repas Enfants:

Livré par «**Terres de cuisine**» de Romans. <https://terresdecuisine.fr>

Repas Jeunes:

Livré par "**Les Toqués Ardéchois**" de St Laurent

Infirmerie

Les animateurs ne sont autorisés à administrer des médicaments ou des soins particuliers uniquement avec ordonnance d'un médecin.

MODALITES D'INSCRIPTION

Mercredis loisirs : Inscription de vacances à vacances sur l'espace famille

Période Septembre à Octobre	Ouverture lundi 17/08/26	Nous validerons la semaine du 24/08
Période Novembre à Décembre	Ouverture Lundi 19 octobre	
Période Janvier à Février	Ouverture lundi 21 décembre	
Période de Mars à Avril	Ouverture lundi 15 février	
Période de Mai à Juillet	Ouverture lundi 12 avril	

Vous pouvez réserver ou annuler jusqu'au dimanche soir pour le mercredi suivant.

***Si vous étiez adhérent la saison dernière :**

Mettre à jour votre espace famille, vos données et autorisations.

Demander l'ouverture des mercredis loisirs pour la saison 2026-2027, choisir 3/5 ou 6/10 11/17 ans. Après vérification par nos services, nous ouvrirons votre espace pour faire vos réservations.

***Si vous êtes un nouvel utilisateur :**

Remplir la fiche d'inscription 2026-2027 et nous la retourner par mail, elle est disponible sur le site internet www.mjc3rivieres.fr, et dans nos 3 accueils

Nous créerons votre dossier et vous enverrons un lien sur votre adresse mail afin d'activer votre espace famille sur le logiciel INOE. Une fois activé, vous devez renseigner les informations demandées, onglets sanitaires, autorisations, Caf...

***Documents à déposer sur votre espace famille : suivre les instructions**

Photos des vaccins - Quotient CAF ou votre avis d'imposition 2025
PAI (Projet d'Accueil Individualisé) si nécessaire

***INSCRIPTION VACANCES sur l'espace famille :**

3 semaines avant le début du centre pour les habitants de 3 Rivières et 2 semaines avant pour les extérieurs. Date de clôture d'inscription 1 semaine avant le début du centre. Une plaquette spécifique est distribuée dans les écoles, mise en ligne sur les réseaux et le site internet (4 dans la saison). Vous y trouverez toutes les informations : accueil et lieu du centre de loisirs, le programme d'animation. La facture est envoyée la semaine précédent le début du centre, elle est à régler impérativement avant la date d'ouverture par CB ou dans les accueils.

Taux d'encadrement: Pourquoi les places sont limitées ?

Le nombre de place est défini par la réglementation ACM (Accueil Collectif de Mineurs) du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse et à l'engagement et au sport), le nombre de places est donc limité dans chaque CLAE, et l'agrément est attribué par la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour les 3/5 ans. Cet agrément prend en compte la surface des locaux, le nombre d'animateurs légal par groupe d'enfant, la sécurité indispensable pour accueillir les enfants.

Accueils administratifs :

Beauchastel 6 bis rue Olivier de Serres

Mardi 16h-18h / Jeudi 9h-12h / Vendredi 15h30-17h30

Charmes Oustaou (salle des fêtes) 1er étage

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi 16h-18h / Mercredi 14h-17h

Saint Georges Maison communale -Le village - Mardi / Jeudi 16h-18h

MODALITES FINANCIÈRES

ADHESION

L'adhésion à notre association est de 6,50€ par enfant (quotient de + de 721) et de 6€ (quotient inférieur à 720).

FACTURATION des mercredis

La facture est établie par nos services **chaque fin de mois**, vous pouvez régler par CB sur votre espace ou dans l'un des 3 accueils (par chèque, espèces, ancv).

Si votre enfant n'est pas inscrit dans les temps, **une pénalité de 8€** sera appliquée à la facturation.

FACTURATION des vacances

Nous établissons la facture la semaine avant le centre de loisirs, **elle doit être réglé avant le début du centre**. Vous pouvez régler par CB sur votre espace famille, mais aussi dans les 3 accueils (par chèque, espèces, Ancv).

Toutes réservations faites au préalable sont dues.

*Absence sans motif : la journée sera facturée

*Absence justifiée : si votre enfant est absent pour raison médicale, nous faire parvenir rapidement un certificat médical.

Habitants de Beauchastel/Charmes/Saint Georges <u>Journée avec repas & goûter</u>	Habitants extérieurs <u>Journée avec repas & goûter</u>
$\left. \begin{array}{l} 0 \text{ à } 458 = 3\text{€} \\ 459 \text{ à } 720 = 5\text{€} \\ 721 \text{ à } 850 = 10\text{€} \end{array} \right\} \text{ Avec l'aide de la CAF}$ $\begin{array}{l} 851 \text{ à } 1000 = 18\text{€} \\ 1001 \text{ à } 1200 = 20\text{€} \\ 1201 \text{ à } 1999 = 23\text{€} \\ +2000 = 24,50\text{€} \end{array}$	$\left. \begin{array}{l} 0 \text{ à } 458 = 7,30\text{€} \\ 459 \text{ à } 720 = 7,60\text{€} \\ 721 \text{ à } 850 = 11\text{€} \end{array} \right\} \text{ Avec l'aide de la CAF}$ $\begin{array}{l} 851 \text{ à } 1000 = 19\text{€} \\ 1001 \text{ à } 1200 = 23\text{€} \\ 1201 \text{ à } 1999 = 24\text{€} \\ +2000 = 25,50\text{€} \end{array}$

Habitants de Beauchastel/Charmes/Saint Georges <u>Demi-journée avec repas</u>	Habitants extérieurs <u>Demi-journée avec repas</u>
$\left. \begin{array}{l} 0 \text{ à } 458 = 2,50\text{€} \\ 459 \text{ à } 720 = 3,50\text{€} \\ 721 \text{ à } 850 = 8,50\text{€} \end{array} \right\} \text{ Avec l'aide de la CAF}$ $\begin{array}{l} 851 \text{ à } 1000 = 13\text{€} \\ 1001 \text{ à } 1200 = 14\text{€} \\ 1201 \text{ à } 1999 = 15\text{€} \\ +2000 = 16,50\text{€} \end{array}$	$\left. \begin{array}{l} 0 \text{ à } 458 = 7\text{€} \\ 459 \text{ à } 720 = 7,30\text{€} \\ 721 \text{ à } 850 = 9,50\text{€} \end{array} \right\} \text{ Avec l'aide de la CAF}$ $\begin{array}{l} 851 \text{ à } 1000 = 14\text{€} \\ 1001 \text{ à } 1200 = 15\text{€} \\ 1201 \text{ à } 1999 = 16\text{€} \\ +2000 = 17,50\text{€} \end{array}$